



## ***Prise de position de l'AIRE sur le Ségur de la santé et en soutien des professionnels***

Les personnels des établissements médico-sociaux mobilisés depuis le début la crise sanitaire, en qualité de « soignants », se sentent oubliés par les Pouvoirs Publics au regard de la revalorisation partielle des professionnels du secteur dans le cadre du Ségur alors même que débute la 5ème vague.

Dans un contexte inédit, ils ont démontré leur capacité à s'adapter, à innover et à proposer d'autres variantes de l'accompagnement afin d'assurer leurs missions auprès des enfants, des adolescents et jeunes adultes. Ce continuum a été possible par l'engagement d'hommes et de femmes œuvrant dans les structures et la force de nos institutions en tant que collectif de professionnels qui grâce au fonctionnement en dispositif, ont su faire preuve d'agilité pour faire évoluer les réponses apportées.

La non prise en compte des métiers de l'accompagnement dans le périmètre du Ségur vient donc exacerber un sentiment d'injustice, d'iniquité et de non-reconnaissance de l'engagement des professionnels.

Aux injonctions paradoxales, à la stigmatisation des institutions sur fond de « désinstitutionalisation » menée à marche forcée et à la marchandisation du secteur, s'ajoute une perte conséquente de pouvoir d'achat. Une étude comparative entre l'évolution des conventions collectives 66 et 51, celle du SMIC et celle de l'inflation entre 2000 et 2021, nous conduit au triste constat d'une réelle perte de pouvoir d'achat des personnes relevant de ces conventions collectives, entre 16% et 19% selon la convention pour un éducateur spécialisé.

Ces décisions impactent directement la reconnaissance des professionnels, elles entraînent une perte de sens mais également une démobilité rendant les recrutements et remplacements difficiles voire impossibles, avec un recours à des personnels non qualifiés et, dans le pire de cas, des réductions de la capacité d'accueil. Ces tensions RH ont un retentissement fort sur l'accompagnement des personnes, elles nous incitent, aujourd'hui, à nous associer pleinement, tant sur le plan national que dans les régions et départements, à toutes les actions engagées autour des revendications pour une meilleure prise en compte des professionnels de notre secteur.

Les premiers résultats d'une enquête actuellement en cours auprès de nos adhérents confirment ces tensions sur l'ensemble du territoire national et pour toutes les catégories professionnelles.

Pour accompagner les publics dont nous avons la responsabilité, nous avons besoin de professionnels formés et reconnus socialement à travers des conditions de rémunération attractives. Aujourd'hui, le compte n'y est plus et c'est au détriment de la qualité des accompagnements. L'AIRE ne peut se satisfaire de mesures transitoires visant à se tourner vers des professionnels non qualifiés.

Afin de remédier aux fondements structurels de cette crise et au déficit d'attractivité du secteur, l'AIRE revendique :

- La valorisation du travail de ces professionnels ainsi que la reconnaissance de leurs qualités et compétences comme essentielles au bon fonctionnement de notre société ;
- Une revalorisation financière permettant un rattrapage des écarts financiers qui se sont construits au fil des années ;
- Des moyens permettant de pouvoir recruter des professionnels qualifiés et en nombre suffisant, qui pourront s'impliquer dans la durée auprès des jeunes qui souffrent d'une pathologie du lien et qui cumulent souvent une double vulnérabilité ;

- Une évolution des formations initiales en parallèle de l'évolution de nos organisations et de la Société afin de mieux répondre aux besoins et attentes des personnes accompagnées dans un parcours coordonné et respectueux de leur choix ;
- La reconnaissance des ESMS, en tant que cadre d'exercice favorisant un travail de qualité, collectif et une réelle coordination autour des personnes accompagnées tout en mettant du SENS à l'action.

L'AIRe souhaite que le gouvernement prenne la mesure des enjeux et est déterminée à s'engager en soutien des professionnels pour une meilleure reconnaissance de nos métiers et de nos missions qui passe en premier lieu, par la généralisation immédiate des mesures du Ségur à l'ensemble du secteur.

**Contacts :**

Roland Dysli, Président

[r.dysli@aire-asso.fr](mailto:r.dysli@aire-asso.fr)

Tel. 06 16 24 94 80

Chloé Blossier, Conseillère technique

[c.blossier@aire-asso.fr](mailto:c.blossier@aire-asso.fr)

Tel. 06 68 59 00 37